

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

31

Nombre de votants :

31

Date de convocation :

18 mars 2016

Date d'affichage :

31 mars 2016

L'AN deux mille seize, le **24 mars 2016** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 18 mars, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, BOUCHET, Mme CHANIER, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. FRIAUD, GRENET, Mmes GRENET, LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PAULET, PERGET (aux questions n° 5 à 9, n° 20, n° 24 à 32 et n° 34 à 40), Mmes PICHARD, RAMBAUX, MM. RESSOUCHE, Mme SCHOTTEY, M. VERMOREL.

ABSENTS :

M. Pierre CERLES, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Michèle SCHOTTEY

Mme Pierrette CHIESA, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Chantal RAMBAUX

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Jean-Pierre BOISSET

Mme Agnès MOLLON, Conseillère Municipale
absente

M. Vincent PERGET, Conseiller Municipal Délégué
absent aux questions n° 1 à 4, n° 10 à 19, n° 21 à 23 et n° 33

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Jacqueline DIOGON

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Nicole PICHARD

< > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Jean MAZERON

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20160324-DELIB160323-DE
Date de télétransmission : 29/03/2016
Date de réception préfecture : 29/03/2016

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 MARS 2016**

QUESTION N° 23

OBJET : Tableau des effectifs 2016 : transformations de postes

RAPPORTEUR : Stéphanie FLORI-DUTOUR

Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 3 mars 2016.

Pour des nécessités de services, les postes suivants doivent être créés ou supprimés :

Poste(s) créé(s)	Motifs	Poste à supprimer	Services	Date d'effet de la création
Rédacteur	Nomination pour promotion interne	Adjoint administratif 2 ^{ème} classe, à la titularisation dans le grade de rédacteur	communication	01/04/2016
Rédacteur	Nomination pour promotion interne	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe, à la titularisation dans le grade de rédacteur	communication	01/04/2016
Animateur territorial	Remplacement de l'adjoint au responsable d'animation, après une mutation interne sur des missions de chargé de mission jeunesse	Agent de maîtrise principal pour départ en retraite pour invalidité	DEJ	01/04/2016
Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	Poly-compétent, 1/2 temps foires et marché, 1/2 état civil	Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe créé au conseil municipal du 14 décembre 2015	Administration Générale	01/04/2016

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20160324-DELIB160323-DE
Date de télétransmission : 29/03/2016
Date de réception préfecture : 29/03/2016

COMMUNE DE RIOM

Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	Nomination d'un contractuel remplaçant de congé maladie, au départ de l'agent en retraite pour invalidité	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	DSTAU	01/04/2016
Technicien territorial (<i>en cours de recrutement</i>)	En vue d'exercer les missions de responsable CTM	Technicien principal de 2 ^{ème} classe, poste occupé actuellement par un contractuel	DSTAU	01/04/2016
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	Départ de l'agent en retraite pour invalidité Réintégration après disponibilité	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	DEJ	01/04/2016

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée, portant statut général de la fonction publique territoriale,

Le Conseil Municipal est invité à :

- **procéder à la création et à la suppression des postes susvisés à compter du 1^{er} avril 2016.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 24 mars 2016

**Le Maire,
Président de Riom Communauté,**

signé

Pierre PECOUL

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20160324-DELIB160323-DE
Date de télétransmission : 29/03/2016
Date de réception préfecture : 29/03/2016

RIOM